

Montreuil, le 22 mars 2012

Mesdames, Messieurs,

Le NPA soutient activement les revendications des journalistes, de leurs syndicats et des autres salariés des médias pour la reconnaissance juridique de l'équipe rédactionnelle, contre les fusions et les concentrations, contre les suppressions d'emplois et la précarité, pour le respect du secret des sources, etc. Et nous continuons de soutenir les luttes des salariés de RFI ou de l'AFP pour leur pérennité et leur indépendance, contre les attaques de l'actuel gouvernement.

Vous trouverez ci-dessous les propositions que le NPA, à travers la candidature de Philippe Poutou, porte sur la question des médias dans le cadre de la campagne présidentielle. Plusieurs de ces propositions, d'application immédiate, s'intègrent dans le plan d'urgence sociale et démocratique que nous proposons aux travailleurs et à la population et qui figurent sur le site www.poutou2012.org.

Fraternellement,

Philippe POUTOU et l'équipe de campagne du NPA

1: Si vous êtes élu, souhaitez-vous maintenir ou revenir sur le mode de désignation directe par le président de la République des dirigeants de l'audiovisuel public ?

Nous sommes par principe contre toute nomination des présidents de l'audiovisuel public par le pouvoir exécutif, directe (comme c'est le cas depuis la réforme de l'audiovisuel de 2009) ou indirecte (comme c'était le cas avant cette réforme). Si le service public de l'audiovisuel doit être financé sur des fonds publics, pour autant il ne doit être en aucun cas sous le contrôle des gouvernements. Le NPA propose donc que les dirigeants des entreprises publiques soient élus par leurs salariés, sur la base de propositions formulées par un organisme démocratique de régulation des médias. Celui-ci prendrait la place du CSA, organisme prétendument indépendant mais qui se trouve en fait sous la coupe du pouvoir politique.

Au contraire, l'organisme dont nous proposons la création serait fondé sur le principe de l'élection et composé de la manière suivante : une représentation des élus strictement proportionnelle aux résultats électoraux, une représentation des salariés des médias (du secteur public, du secteur privé des médias du tiers-secteur) et une représentation des publics (même si cette dernière pose d'indéniables problèmes de représentativité). Outre la proposition de candidats à la présidence de Radio France, France Télévision, etc., cet organisme aurait des pouvoirs très importants comme la répartition du financement des médias, le contrôle du pluralisme (voir plus bas nos propositions), des mesures d'audiences et de diffusion (permettant notamment de limiter les concentrations), ou encore de la publicité.

2: Quelle mission souhaitez vous pour les médias de l'audiovisuel public ?

Le service public a une mission cruciale en matière d'information, de débat et de culture. Ce sont là des biens publics sans lesquelles la démocratie n'est qu'un mot en l'air, et à ce titre ils ne doivent pas donner lieu à une appropriation privée, être soumis à des logiques de rentabilité ou se trouver sous le contrôle des gouvernements.

Dans tous ces domaines, le service public audiovisuel devrait donc à la fois être indépendant des pouvoirs économique et politique (voir notre réponse sur la nomination des présidents de l'audiovisuel public), mais aussi promouvoir un pluralisme de principe. Le respect de cette exigence de pluralisme serait contrôlé par l'organisme démocratique de régulation des médias dont le NPA propose la création (voir plus haut).

Pour l'heure, même si la situation n'est pas aussi dégradée dans le service public audiovisuel que dans les médias audiovisuels privés (notamment TF1, M6 et certaines chaînes de la TNT), et même si subsistent des espaces libérés des logiques mercantiles et de l'emprise de l'idéologie dominante, les chaînes publiques ne remplissent pas correctement leurs missions de service public. Outre le contrôle indirect exercé par les gouvernements et le pluralisme idéologico-politique anémié, force est de constater que les chaînes du secteur public ne font guère vivre une idée différente du journalisme et ne promeuvent pas un modèle culturel alternatif aux logiques imposées par les grands groupes de l'industrie culturelle.

Cela n'est évidemment pas la responsabilité des salariés de ces groupes, qui résistent souvent aux politiques qu'on tente de leur imposer (pensons à la lutte des salariés de RFI par exemple, ou de ceux de France Télévision), mais à celle de leurs dirigeants nommés par le pouvoir exécutif.

Plus largement, le service public de l'audiovisuel doit être complètement refondé, libéré des logiques mercantiles et rendu indépendant du pouvoir politique. Il devra respecter les droits des salariés, journalistes, personnels administratifs et techniques, mettre fin à la précarité, renégocier tous les accords d'entreprise récemment démantelés et respecter les droits d'auteur.

Ce service public des médias, qui associera médias publics (fondés sur la propriété publique) et médias associatifs (fondés sur la propriété coopérative), devra englober toute la chaîne de production, au plan national, régional, local. Ainsi, dans l'audiovisuel, la production réintégrera les chaînes publiques, via l'abrogation des « décrets Tasca » qui privent la télévision publique de la maîtrise de ses programmes. Les salariés des sociétés de production privées seront intégrés dans le service public sur simple demande.

Les médias associatifs sont trop souvent oubliés dans les projets politiques sur les médias. Pourtant, malgré leurs moyens souvent faibles, ils donnent d'ores et déjà une idée de ce que pourraient être des médias libérés des logiques capitalistes et exerçant une fonction de service public. Plutôt que de distribuer des aides à la presse à de puissants médias appartenant à de grands groupes (dont nous préconisons le démantèlement), il importe d'assurer un financement pérenne des médias du tiers-secteur, en créant un fonds de soutien aux médias alternatifs.

Le service public doit aussi avoir pour mission d'aider au développement de l'initiative locale, telles que les télévisions associatives. Les propositions de la Fédération des Vidéos des Pays et des Quartiers (FNVDPQ) doivent être étudiées dans ce cadre. Pour développer la production régionale, des partenariats pourront être créés avec des coopératives de création. Les partenariats avec le « spectacle vivant » doivent se multiplier afin de créer une complémentarité entre les médias et les acteurs de la vie culturelle. Les rencontres entre le public, les créateurs, les artistes, les journalistes etc. doivent être favorisées afin d'établir des lieux d'échanges, d'évaluation et de créativité.

Dans ce service public de l'audiovisuel, le droit d'expression pluraliste de toutes les composantes de la société – en premier lieu partis, syndicats et associations – deviendra la règle. Les médias qui le composent auront en effet pour obligation d'organiser des débats, réguliers et pluralistes, sur l'ensemble des questions sociales et politiques qui concernent la population. L'organisme démocratique de régulation des médias, dont nous proposons la création permettra de contrôler la fréquence et le caractère pluraliste de ces débats.

Evidemment, nous nous opposerons par ailleurs à toute privatisation des médias et infrastructures de télécommunications, et revendiquons la renationalisation de France-Télécom/Orange. Nous proposons ainsi de créer un service public des télécommunications, qui permettrait de garantir un accès universel aux technologies disponibles de l'information et de la communication. Il s'agit là d'un enjeu technologique et politique bien trop crucial pour être laissé aux mains d'investisseurs n'ayant pour objectif que le profit.

3: Dans un contexte de crise, quel type d'évolution ou quel maintien des moyens budgétaires de l'audiovisuel public souhaitez-vous ?

La crise du capitalisme est provoquée par l'irrationalité d'un système fondé sur la recherche, par tous les moyens, du profit maximal à court terme. Ce n'est ni aux travailleurs ni aux services publics de faire les frais de cette crise, dans une logique de socialisation des pertes et de privatisation des profits. Le NPA propose donc des mesures d'urgence à mettre en place dès maintenant (voir le site poutou2012.org) et qui permettent d'engager une sortie des logiques capitalistes. Nous pensons en effet que ces logiques ne doivent pas s'imposer aux médias, tant l'information, le débat et la culture sont des biens publics vitaux.

L'audiovisuel public doit bénéficier du budget nécessaire, sans le carcan des contrats d'objectifs et de moyens. Le NPA est favorable au maintien et à l'augmentation de la redevance, laquelle doit devenir progressive, c'est-à-dire dépendre du niveau de revenus des contribuables. Les transformations technologiques qui permettent de recevoir les chaînes de télé sur les ordinateurs ne changent rien à l'affaire : pour financer un service public de l'audiovisuel que le NPA propose de refonder, il faut des fonds publics, c'est-à-dire issus de l'impôt et d'un impôt progressif. Dans le cadre d'une refonte radicale de la fiscalité, le NPA prône également une taxation des grands groupes multimédias qui doit contribuer au financement de l'audiovisuel public.

4: Voulez vous maintenir/ supprimer totalement/ augmenter à nouveau la part de la publicité sur les chaines publiques ?

Le NPA est favorable à une suppression progressive de la publicité, mais pas selon la méthode imposée par Nicolas Sarkozy, dans le but d'asphyxier le service public au profit des télévisions privées. Au risque de nous répéter, le service public doit être financé sur des fonds publics, non sur les revenus publicitaires. Dans une période transitoire, néanmoins, la publicité sera lourdement taxée et les revenus dégagés permettront de soutenir le service public audiovisuel, particulièrement la production de contenus audiovisuels de qualité, mais aussi les médias associatifs qui, fondés sur la propriété coopérative et sur une logique non-capitaliste, doivent être intégrés à ce service public (sous un statut différent toutefois des médias publics).

5: Quelle organisation et quelle gouvernance souhaitez vous pour l'AEF, l'Audiovisuel Extérieur de la France ?

Structure créée de façon autoritaire par le clan Sarkozy, l'AEF ne pourra jamais répondre correctement à des missions de service public. Nous préconisons le démantèlement de cet organisme d'un autre âge qui symbolise la mainmise du pouvoir gouvernemental sur l'information.

Les salarié-e-s de RFI se battent depuis des mois contre la fusion-concentration que veut leur imposer la tutelle. Nous soutenons totalement l'intersyndicale de RFI, de même que celle de France 24. Nous dénonçons la méthode du bulldozer appliquée par un Alain de Pouzilhac aux ordres de Nicolas Sarkozy, pour faire plier les salariés, au mépris du droit du travail.

Pour le NPA, les médias – comme l'ensemble de l'économie – doivent être placés sous le contrôle des salariés, c'est-à-dire de celles et ceux qui produisent effectivement les richesses, qui font tourner l'économie. La « gouvernance » que nous proposons est donc radicalement démocratique. Nous préconisons que les rédactions aient un droit de véto sur la nomination des dirigeants et l'orientation rédactionnelle (voir plus bas), à RFI comme ailleurs.

En conclusion, en accord avec ses salariés, nous demandons le maintien de RFI, dans sa dimension multilingue, multiculturelle, en tant que radio internationale publique de la France. Indépendante, pourquoi pas, ou dans le cadre de Radio France, ou d'un partenariat librement consenti avec des chaînes publiques internationales telles que France 24.

6 : Souhaitez-vous maintenir deux canaux d'information nationale sur France Télévisions, à savoir France 2 et France 3 ?

Nous sommes bien sûr pour le maintien de ces deux canaux d'information nationale. Cela suppose l'existence de rédactions indépendantes, mais aussi des moyens supplémentaires afin de revenir sur les mesures d'économies de ces dernières années qui ont engendré une baisse de la qualité de l'information. Nous préconisons le maintien de rédactions dans toutes les régions françaises, et l'existence de bureaux permanents dans toutes les régions du globe, ce qui implique l'intégration de plein droit des journalistes locaux (comme au bureau de Jérusalem de France 2).

Nous revendiquons le retour dans le giron de l'audiovisuel public de la 1ère chaîne, c'est-à-dire la nationalisation de TF1. Bien que le groupe Bouygues ne se soit à aucun moment soucié de respecter le cahier des charges fixé alors, cette concession n'a jamais été remise en cause. Au contraire, elle a été renouvelée sans débat jusqu'à 2022. La renationalisation permettra de supprimer la concurrence faussée qu'exerce la chaîne de Bouygues à l'égard de la télévision publique, et qui – du point de vue des contenus proposés – tire cette dernière vers le bas.

N'hésitez pas à apporter d'autres précisions ou d'autres projets si vous le souhaitez.

Nous pensons nécessaire d'ajouter un certain nombre de choses sur les conditions de travail et les droits des journalistes. Leur respect conditionne fortement l'exercice du métier.

Le travail précaire, très répandu dans les médias (y compris dans l'audiovisuel public), sera aboli grâce à une mesure simple qui figure dans le programme du NPA : tous les contrats précaires doivent être requalifiés en CDI, celui-ci devant redevenir la norme. Cela permettra de poser les conditions minimales d'un travail sans pression financière ou politique. Concernant les discriminations subies par les femmes, le NPA revendique le rattrapage salarial immédiat et l'annulation des inégalités de carrière. La convention collective doit être strictement appliquée et tous les statuts dérogatoires au code du travail interdits. Ainsi les correspondants locaux de presse qui effectuent un travail de journaliste doivent être intégrés en CDI, ainsi que les auto-entrepreneurs.

Par ailleurs, les chartes de journalistes doivent être intégrées à la convention collective et l'ensemble des rédactions être dotées d'un statut juridique qui leur donnera un droit de veto sur l'orientation rédactionnelle et l'embauche de la rédaction en chef. Les patrons de la presse écrite et de l'audiovisuel n'ont de cesse de remettre en cause le statut des journalistes, plus protecteur que le droit commun. Le but : rendre les journalistes plus dociles et faire de substantielles économies. Après s'être attaqués aux droits des journalistes rémunérés à la pige et aux droits d'auteurs, ils tentent de remettre en cause la commission arbitrale qui statue notamment sur les indemnités des journalistes licenciés après quinze années d'ancienneté. Le NPA s'élève contre toutes ces atteintes aux droits des journalistes.

Le NPA appuie également la demande des syndicats de journalistes et d'associations de critique des médias du renforcement du secret des sources des journalistes. La liberté d'expression et le droit à l'information supposent que les journalistes puissent faire leur travail d'investigation sans pression. Le NPA se prononce contre le Secret défense et le secret bancaire, pour l'ouverture des livres de comptes des grandes entreprises et l'accès aux documents administratifs.

Ces dernières années, de nombreuses atteintes au secret des sources et à la liberté de la presse ont été le fait des plus hauts services de l'Etat, comme en témoigne la mise en examen de Bernard Squarcini et du procureur Courroye. Nous dénonçons toutes les tentatives de la part du clan au pouvoir et de ses affidés de brider l'information, d'intimider les journalistes et les syndicalistes, dans l'audiovisuel public et dans les groupes privés. Une nouvelle loi sur la protection du secret des sources devra être promulguée qui s'appuiera sur les propositions des syndicats de journalistes. De même devront être interdites les perquisitions aux sièges des journaux ou au domicile des journalistes pour des raisons touchant à leur mission d'information.

Le NPA demande en outre l'abandon des poursuites contre les journalistes et médias qui n'ont fait que leur travail d'information, sur la Françafrique (affaire Bolloré), sur les transactions financières, sur les scandales de l'industrie pharmaceutique (le Médiator…), sur les marchés attribués à Bouygues, etc. Dans ce dernier cas, la récente plainte de Bouygues contre le Canard Enchaîné, assortie d'une demande de dommages et intérêts d'un montant astronomique, vise purement et simplement à interdire toute investigation de ce genre.

www.poutou2012.org – contact@poutou2012.org

2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil